

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Session 2012

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Séries L et ES

Série L : coefficient 4

Série ES : coefficient 5

Durée de l'épreuve : 4 heures

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Le candidat doit traiter :

UN des trois sujets d'histoire de la première partie

ET

UN des deux sujets de géographie de la deuxième partie

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Le candidat choisit **UN** des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

La Polynésie française et la France métropolitaine depuis 1945

SUJET II

COMPOSITION

Les États-Unis dans la guerre froide (1947-1991)

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Continuités et ruptures de la politique extérieure française depuis 1958

Documents :

document 1 : « Le miracle atomique », 1960

document 2 : André Fontaine décrit la politique de de Gaulle, mars 1962

document 3 : François Mitterrand et la guerre du Golfe, 1991

document 4 : La France, puissance reconnue dans le Pacifique, 1997

Première partie :

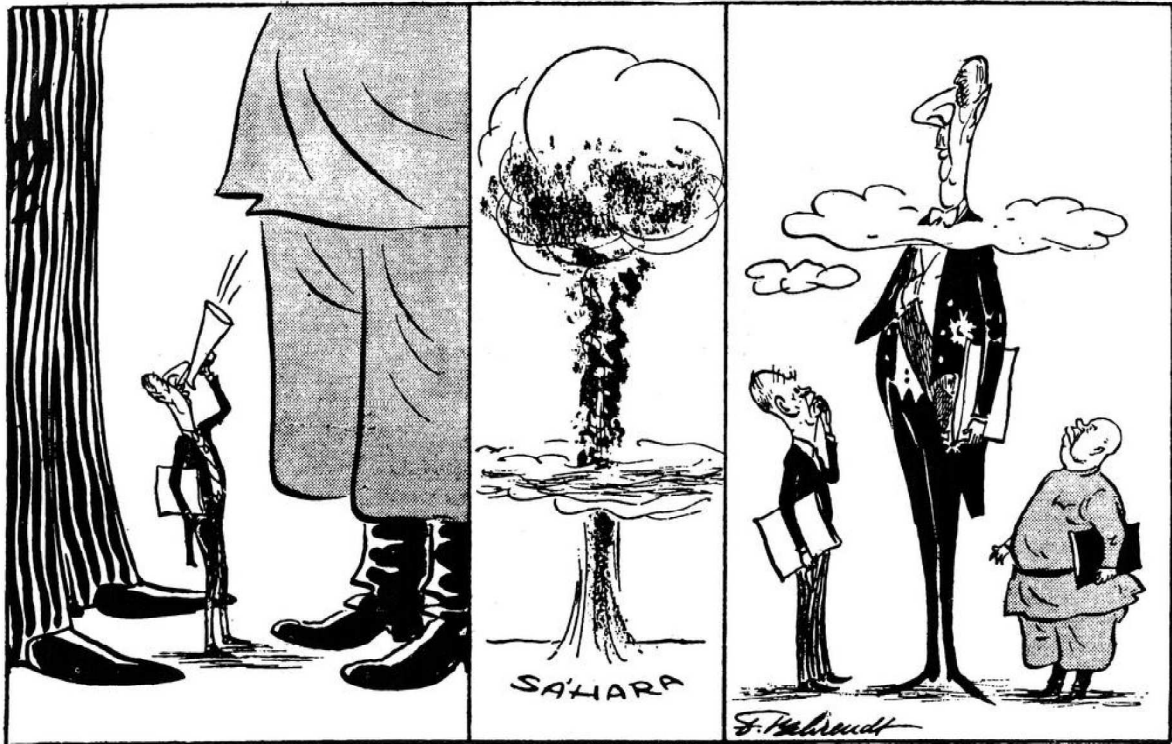
Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Caractérisez la politique extérieure gaullienne au début des années 1960 (documents 1, 2).
2. Relevez une constante et une rupture dans la politique étrangère française (documents 1, 2 et 3).
3. Montrez comment a évolué la place de la France dans le Pacifique (document 4).
4. Relevez et décrivez deux formes d'influence de la France dans le monde (documents 3 et 4).

Deuxième partie :

A l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : **continuités et ruptures de la politique extérieure française depuis 1958.**

Document 1 : « Le miracle atomique », 1960



LE MIRACLE ATOMIQUE

«Auparavant, on m'ignorait. Maintenant...»

Algemeen Handelsblad, Amsterdam

Caricature de Fritz Behrendt, parue dans le quotidien libéral hollandais *Algemeen Handelsblad*, après l'explosion de la première bombe atomique française dans le Sahara, le 13 février 1960. A gauche, D. Eisenhower, président des États-Unis, à droite, N. Khrouchtchev, Secrétaire général du parti communiste de l'Union Soviétique.

Source : <http://www.cvce.eu>.

Document 2 : André Fontaine décrit la politique de de Gaulle, mars 1962

Si, sur l'essentiel, la politique française à l'égard de l'Algérie a bien changé entre 1954 et 1962, sur un point cependant elle n'a pas varié : de la première à la dernière minute, Paris s'est opposé à toute ingérence étrangère, soutenant contre vents et marée qu'il s'agissait d'une affaire purement intérieure. C'est pour cette raison que la IV^e puis la V^e République ont refusé les propositions de médiation tuniso-marocaines et dénié aux Nations Unies, qui s'en sont saisies dès 1955, toute compétence [en la matière] [...]

Porté au pouvoir par un courant fortement xénophobe, estimant que son devoir essentiel était de rendre à la France sa liberté d'action, plein de dédain pour les Nations Unies et pour les démagogues auxquels elles servaient de tréteaux, le général de Gaulle pouvait moins que personne accepter l'idée d'une quelconque ingérence étrangère dans le problème algérien [...].

L'alliance atlantique, faut-il le rappeler, ne constitue pas pour le Général de Gaulle, un engagement éternel, mais, comme il l'a dit, une nécessité du moment. Il revendique pour la France, au sein du monde occidental, une influence et une liberté de mouvement, bien plus grande que celle dont il dispose actuellement.

Source : *Le Monde*, 20 mars 1962, p. 13, André FONTAINE, journaliste puis directeur du *Monde*,

Document 3 : François Mitterrand et la guerre du Golfe, 1991

Lorsque je vous ai adressé mes vœux le 31 décembre, je ne vous ai pas caché la gravité de la situation créée par le refus obstiné de l'Irak d'évacuer le Koweït et de respecter le droit international qu'il avait approuvé comme nous en signant la charte de l'ONU. Je vous ai dit alors quels étaient les devoirs de la France, quelles propositions nous avons faites en son nom au Conseil de Sécurité et ailleurs, pourquoi nous avons appliqué les résolutions de l'ONU, notamment par l'envoi d'une force armée dans la région du Golfe. Je vous ai dit que rien ne serait négligé par la France pour tenter de sauver la paix. Or depuis ce matin, la crise internationale est entrée dans une phase décisive. [...] Les armes vont parler. Comme je m'y étais engagé, tout ce qu'il était raisonnable d'entreprendre pour la paix l'a été.

[...] Les résolutions adoptées par l'ONU, que nous avons votées, représentent à mes yeux la garantie suprême d'un ordre mondial fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De ce droit, nous avons le plus grand besoin. Nos libertés, notre indépendance, notre sécurité sont à ce prix. Il faut que vous en soyez sûrs : protéger le droit dans le Golfe, au Moyen Orient, aussi loin de nous qu'ils semblent sur une carte de géographie, c'est protéger notre pays. [...] Comme elle aura été présente dans la guerre, la France écoutée, respectée de tous côtés, je vous l'assure, sera présente au rendez-vous quand le dialogue reprendra pour mettre, enfin, un terme aux déchirements du Moyen Orient. [...]

François Mitterrand, allocution télévisée du 16 janvier 1991.

Document 4 : La France, puissance reconnue dans le Pacifique, 1997

La France est d'abord naturellement présente dans le Pacifique par ses trois territoires de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de Polynésie française. Il est à souligner que la Nouvelle-Calédonie a cessé d'être, depuis les accords de Matignon, un sujet de désaccord franco-australien. Canberra soutient le processus des accords de Matignon que Paris compte fermement mener à son terme jusqu'au référendum sur l'avenir du territoire prévu en 1998. [...]

Mais l'aide française au développement du Pacifique sud est, au-delà de nos territoires, très substantielle : le seul Vanuatu bénéficie ainsi d'une aide de 40 millions de francs par an. L'Australie (comme la Nouvelle-Zélande) apprécie d'autant plus cette assistance française aux économies insulaires de la région que la volonté française contraste avec le désintérêt croissant des autres bailleurs de fonds potentiels depuis la fin de la guerre froide.

[...] Dans le domaine audiovisuel, enfin, qui devrait, selon votre délégation, constituer l'instrument majeur de notre action culturelle extérieure à l'avenir, les données géographiques et techniques font qu'il reste beaucoup à faire. L'extension de la couverture géographique doit permettre très prochainement aux foyers résidant en Australie, et dotés des équipements nécessaires, de recevoir un bouquet de programmes incluant TV5.

[...] Pour toutes ces raisons, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, malgré leur éloignement, peuvent constituer des tremplins utiles pour renforcer notre présence en Asie et méritent d'être, en tout cas, davantage prises en considération dans la stratégie d'insertion des entreprises françaises dans la zone Asie-Pacifique.

Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat,
Rapport n°290 : Mission en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997. Source : www.sénat.fr

DEUXIÈME PARTIE

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit **UN** des deux sujets proposés.

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I

Les espaces moteurs de la puissance des États-Unis

Utiliser le fond de carte page 9 et la légende page 10

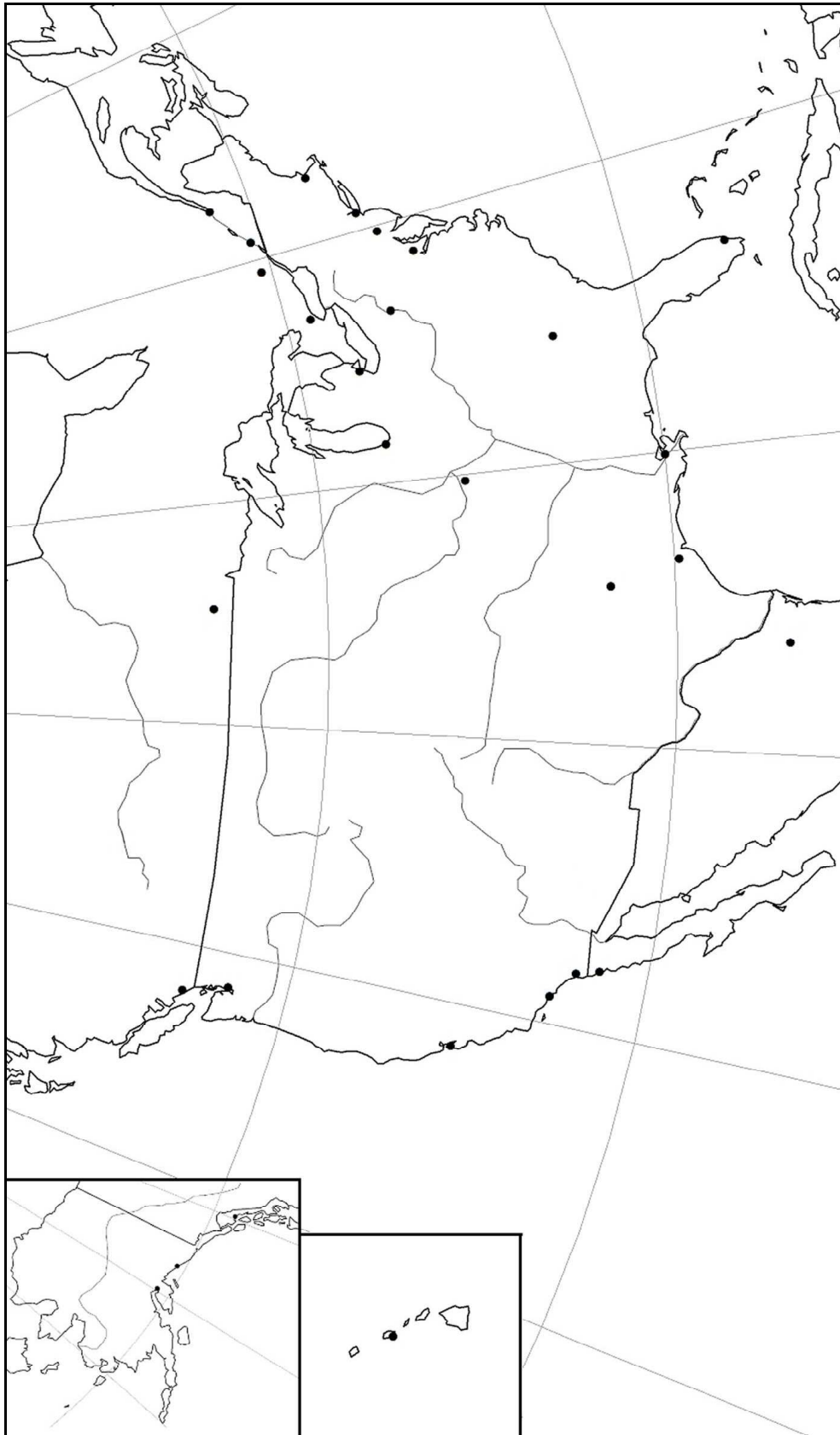
SUJET II

L'espace mondialisé : flux et organisation

Utiliser le fond de carte page 11 et la légende page 12

SUJET I : CROQUIS DE GÉOGRAPHIE (*Feuille annexe à rendre avec la copie*)

TITRE :

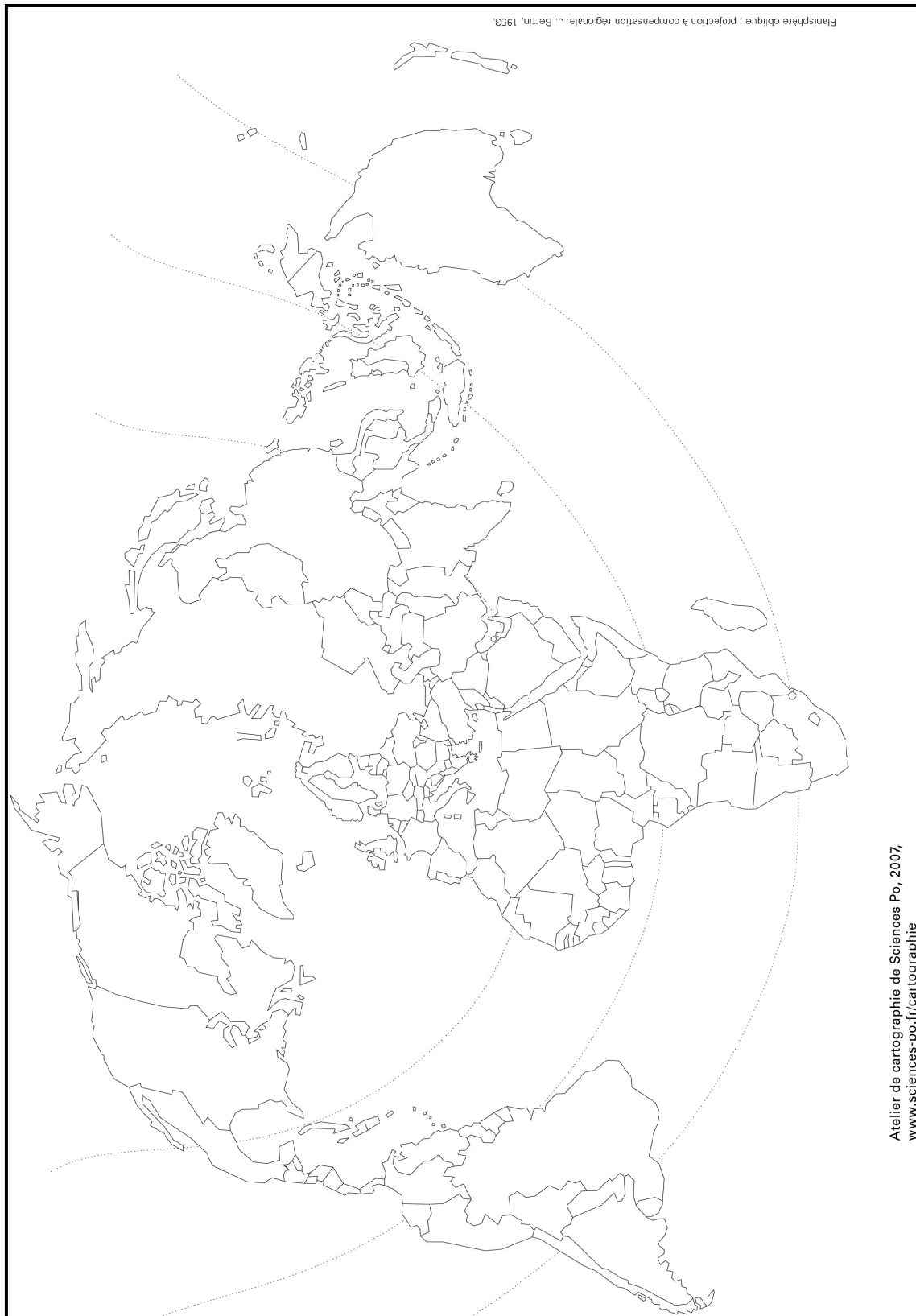


Feuille annexe à rendre avec la copie

LÉGENDE :

SUJET II : CROQUIS DE GÉOGRAPHIE (*Feuille annexe à rendre avec la copie*)

TITRE :



Feuille annexe à rendre avec la copie

LÉGENDE :